

**Profils  
&  
Parcours**



# **Validation des Acquis de l'Expérience en Midi-Pyrénées**

## **Information conseil**

### ***Les publics accueillis en 2006***

**Réalisation**  
CarifOref Midi-Pyrénées

mai 2007





## **Sommaire**

<b>I - Données globales sur Midi-Pyrénées .....</b>	<b>5</b>
<b>II - Caractéristiques des personnes.....</b>	<b>8</b>
<b>III - Projets des publics accueillis.....</b>	<b>16</b>
<b>IV - Hypothèses de VAE à l'issue du conseil .....</b>	<b>18</b>
<b>V - Annexe : liste des intitulés des GFE .....</b>	<b>23</b>

*Ce document a été réalisé avec :*

- la contribution de l'ensemble du réseau des Points Relais Conseil de Midi-Pyrénées,*
- la Cellule Régionale Inter-services sur la VAE (Catherine Ayraud, responsable de l'animation de la CRIS VAE ; Dara Chuard, chargée de mission VAE).*

*Ce bilan sur l'activité conduite en matière d'information conseil sur la VAE en 2006 permet d'analyser le fonctionnement du dispositif en région, d'apprécier sa progression depuis sa mise en oeuvre dès décembre 2002 en Midi-Pyrénées et de mieux cerner la demande de VAE et son évolution.*

*Les chiffres présentés sont issus d'une base de données régionale commune au réseau des Points relais conseil (PRC) en VAE de Midi-Pyrénées. Pour autant, ils représentent une simple photographie des demandes de VAE. En effet, il est utile de rappeler que les structures d'accueil, d'information et d'orientation sur l'emploi et la formation apportent également une information généraliste sur la VAE, information qui ne donne pas lieu à un recueil statistique.*

*Ce support a été élaboré dans le cadre des missions de la Cellule régionale inter-services VAE adossée au CarifOref Midi-Pyrénées.*

*Les indicateurs qui suivent portent à la fois sur les profils des personnes, les caractéristiques de leur projet et les hypothèses de certifications envisageables par les candidats à la validation. Les données commentées dans ce document portent sur les démarches d'information conseil pour la période allant de janvier à décembre 2006.*

### ***Rappel***

*Les PRC en VAE sont ouverts à toute personne, quel que soit son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification qui désire s'informer ou s'engager dans un projet de validation. Présents dans chaque département, ils proposent un service individualisé d'information et surtout de conseil pour aider les personnes dans leur projet et le repérage des certifications accessibles par la VAE.*

*20 structures composent le réseau des PRC de Midi-Pyrénées permettant un maillage du territoire sur près de 70 sites géographiques.*

Directeur de publication : Jean-Bernard Ruggiéri

Responsable de la Cris VAE : Catherine Ayraud

Rédaction : Dara Chuard

Maquette, Mise en page : Stéphane Henry

ISBN : 978-2-916543-07-9

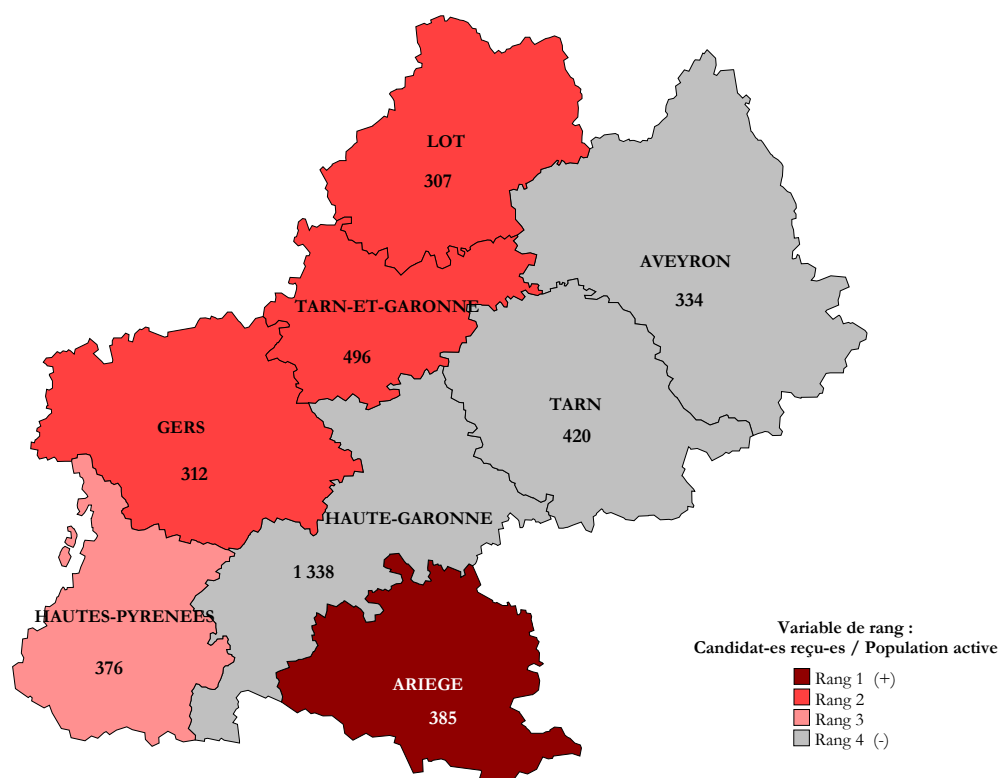
## I Données globales sur Midi-Pyrénées

L'activité des Points relais conseil en VAE (PRC) a véritablement démarré en décembre 2002 et 4 années plus tard, c'est 17 765 personnes au total qui auront été accueillies par les PRC de la région.

En 2006, 3 968 personnes ont été reçues par le réseau des PRC de Midi-Pyrénées. Parmi elles, 3 521 (soit 89 %) ont bénéficié d'un conseil sur la VAE et 2 956 (74 %) sont véritablement concernées par la démarche VAE. La comparaison avec les chiffres de 2005 sur le conseil (74 % du public accueilli) et les personnes réellement concernées par la VAE (62 %) suggère que le public accueilli en 2006 se recentre sur le cœur de cible du dispositif.

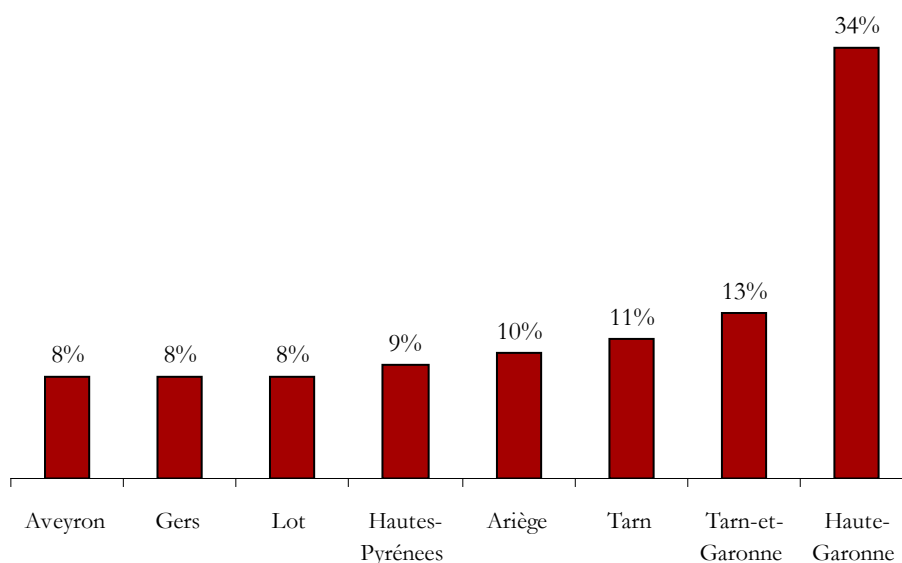
Le nombre total des personnes reçues en 2006 indique une stabilisation de la demande d'information et de conseil sur le dispositif ; toutefois, la demande sociale en matière de VAE reste réelle.

### Nombre de candidats par département



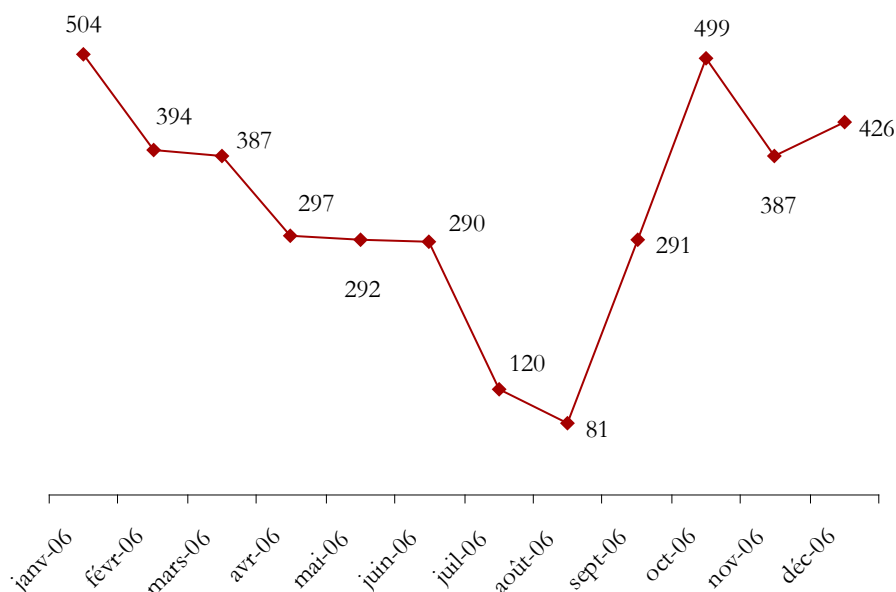
#### Note méthodologique :

Le rang des départements est calculé d'après le nombre de candidats sur la population active du département.



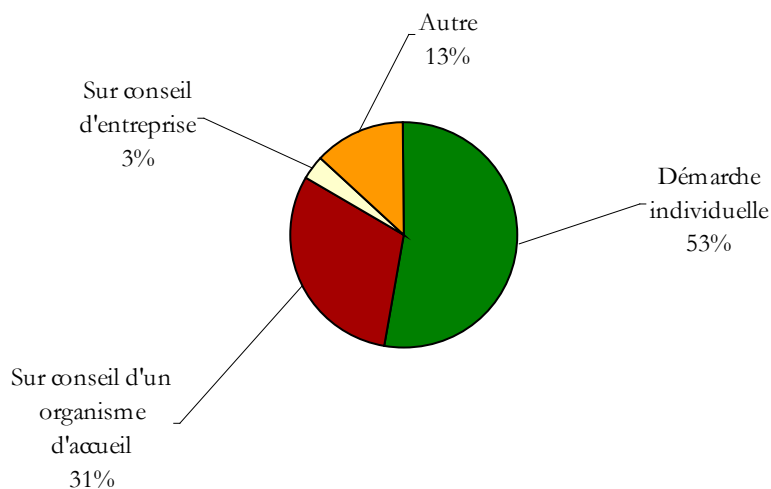
En 2006 comme pour les années précédentes, la répartition par département des publics accueillis diffère des chiffres habituellement cités pour qualifier le marché du travail ou l'offre de formation en Midi-Pyrénées. Le poids de la Haute-Garonne (34 %) est moins prégnant dans la démarche VAE ; ce chiffre continue de baisser (39 % en 2005). De même, l'activité des PRC des autres départements de la région reste très équilibrée, bien que la part du Tarn-et-Garonne, du Tarn et du Lot soient proportionnellement en hausse (respectivement en 2005 : 11 %, 8 % et 7 %). Le maillage territorial du dispositif d'information sur la VAE contribue efficacement à cet équilibre.

### Evolution des publics reçus dans les Points relais conseil



Le nombre de personnes reçues mensuellement tourne autour d'une moyenne de 330, avec un pic de fréquentation en janvier et octobre qui affichent environ 500 accueils.

## Origine de l'information



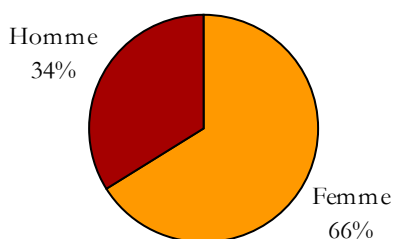
Les démarches individuelles spontanées, basées sur la connaissance du dispositif par le bouche à oreille, les média... restent très largement majoritaires.

L'orientation des organismes d'accueil (Missions locales, Mcef, Anpe...) vers les PRC en VAE progresse légèrement (29 % en 2005).

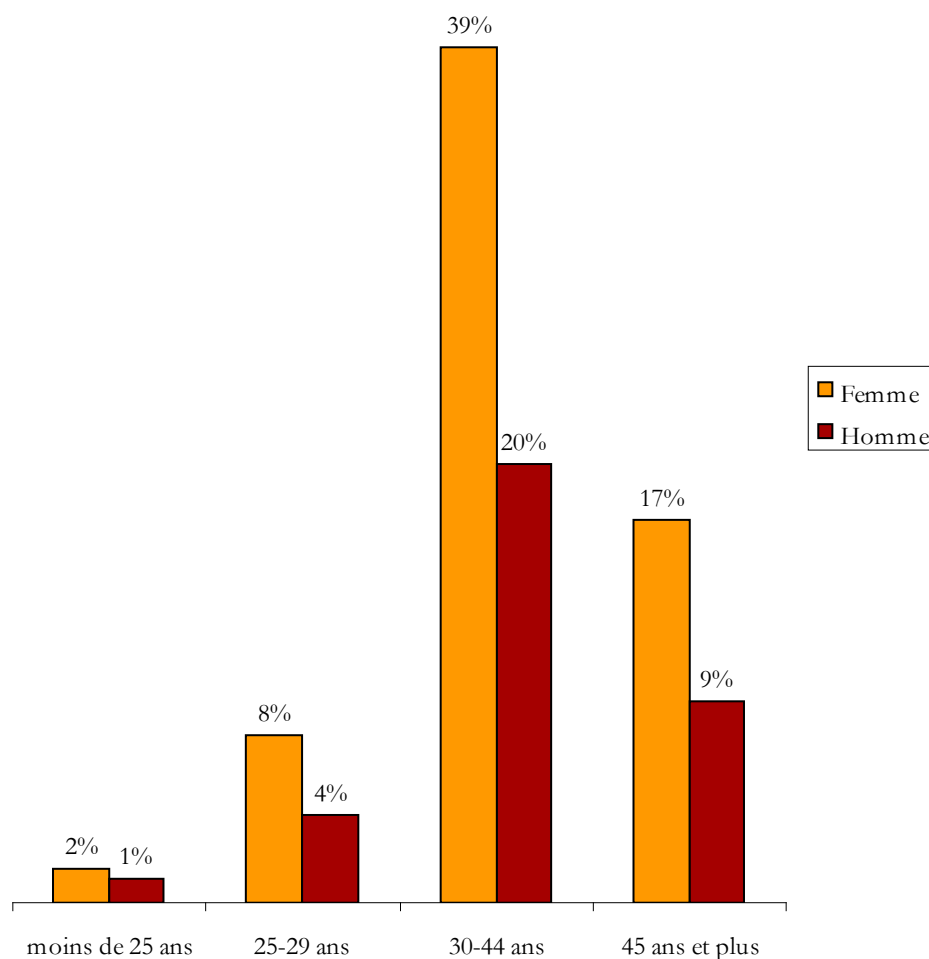
On constate une baisse importante (5 points par rapport à 2005), des démarches initiées par l'intermédiaire des réseaux d'entreprises et des Opca ou Opacif. L'inscription de la VAE dans les outils de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (Gpec) par les entreprises reste encore marginale.

## II Caractéristiques des personnes

### Répartition par sexe



### Répartition par genre et âge



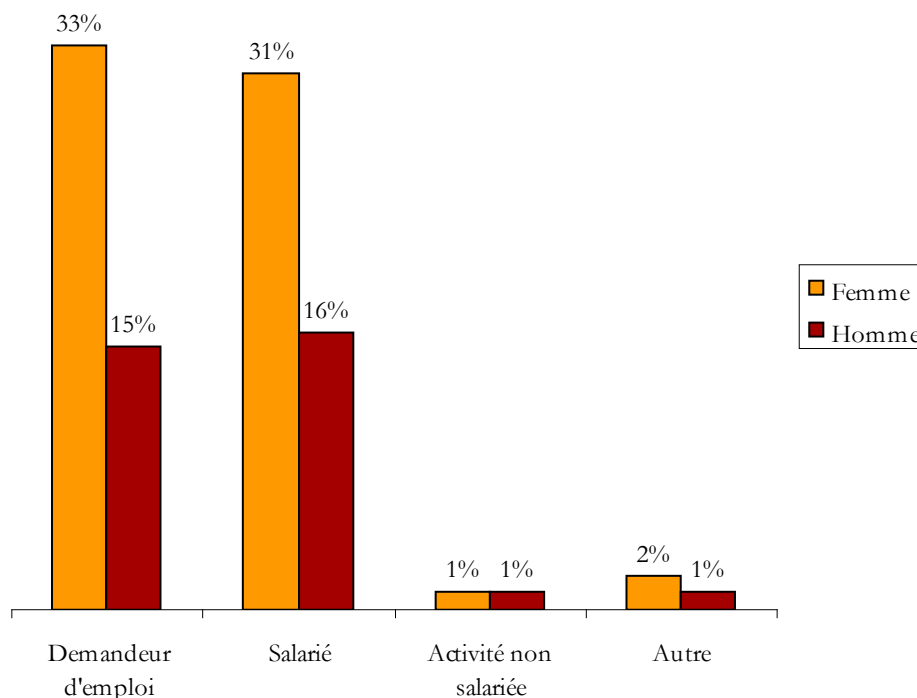
Les PRC de Midi-Pyrénées accueillent toujours plus de femmes que d'hommes, dans une proportion qui progresse de 2 points en 2006 (64 % en 2005).

En 2006, les femmes sont 2 fois plus représentées que les hommes sur l'ensemble des classes d'âge.

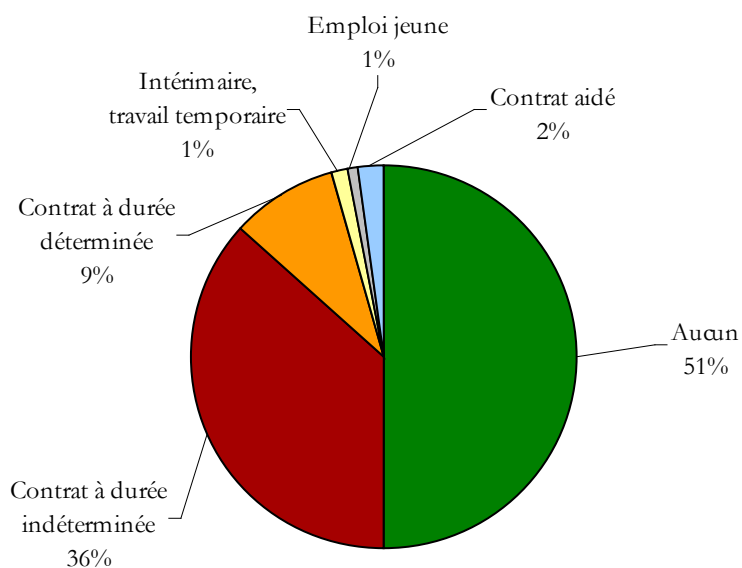
La part des 30-44 ans est largement majoritaire, suivie par les personnes de 45 ans et plus (26 % du public).

Enfin, la part des jeunes en 2006 est identique à 2005, aussi bien pour les moins de 25 ans que pour la tranche de 25 à 29 ans.

### Situation au regard de l'emploi



### Type de contrat



49 % des personnes accueillies par les PRC sont en situation de travail (activité salariée et non salariée). Elles sont à la recherche de conseils pouvant les aider à finaliser un projet de VAE.

48 % des personnes sont en recherche d'emploi, soit 6 % de plus qu'en 2005. Cette augmentation confirme l'impact positif des aides au financement mises en œuvre par les acteurs publics : le chèque VAE de la Région Midi-Pyrénées constitue le socle de financement complété selon le cas par l'Assédic (demandeurs d'emploi indemnisés) ou l'Etat (demandeurs d'emploi non indemnisés). 10 % des personnes reçues sont des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an. La catégorie « Autre » regroupe des bénévoles, des personnes au foyer ou en interruption provisoire de travail (arrêt maladie, congé parental d'éducation, préavis de licenciement...).

L'analyse détaillée par type de contrats montre une prédominance de CDI (36 %).

La catégorie « Aucun » (51 %) regroupe des personnes en recherche d'emploi, en interruption provisoire de travail, des bénévoles ou des saisonniers.

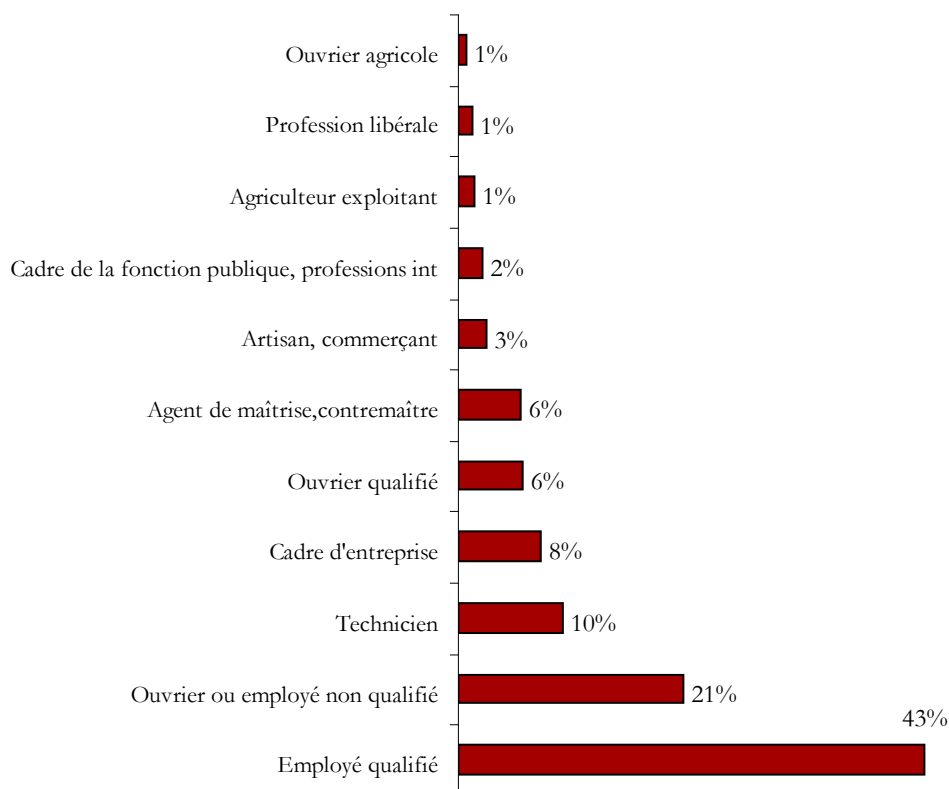
Au total, près de 13 % du public se trouve dans une situation d'emploi précaire, soit une baisse de 10 points par rapport à 2005, essentiellement due à la fin du dispositif des Emplois jeunes.

Les contrats aidés (2 %) sont également moins nombreux qu'en 2005 (4 %).

Parmi les personnes reçues par les PRC, 5 % sont inscrites à la Cotorep, et 3 % d'entre elles sont des femmes.

5 % des accueils concernent les bénéficiaires du RMI, avec la même proportion de femmes (3 %) que ci-dessus.

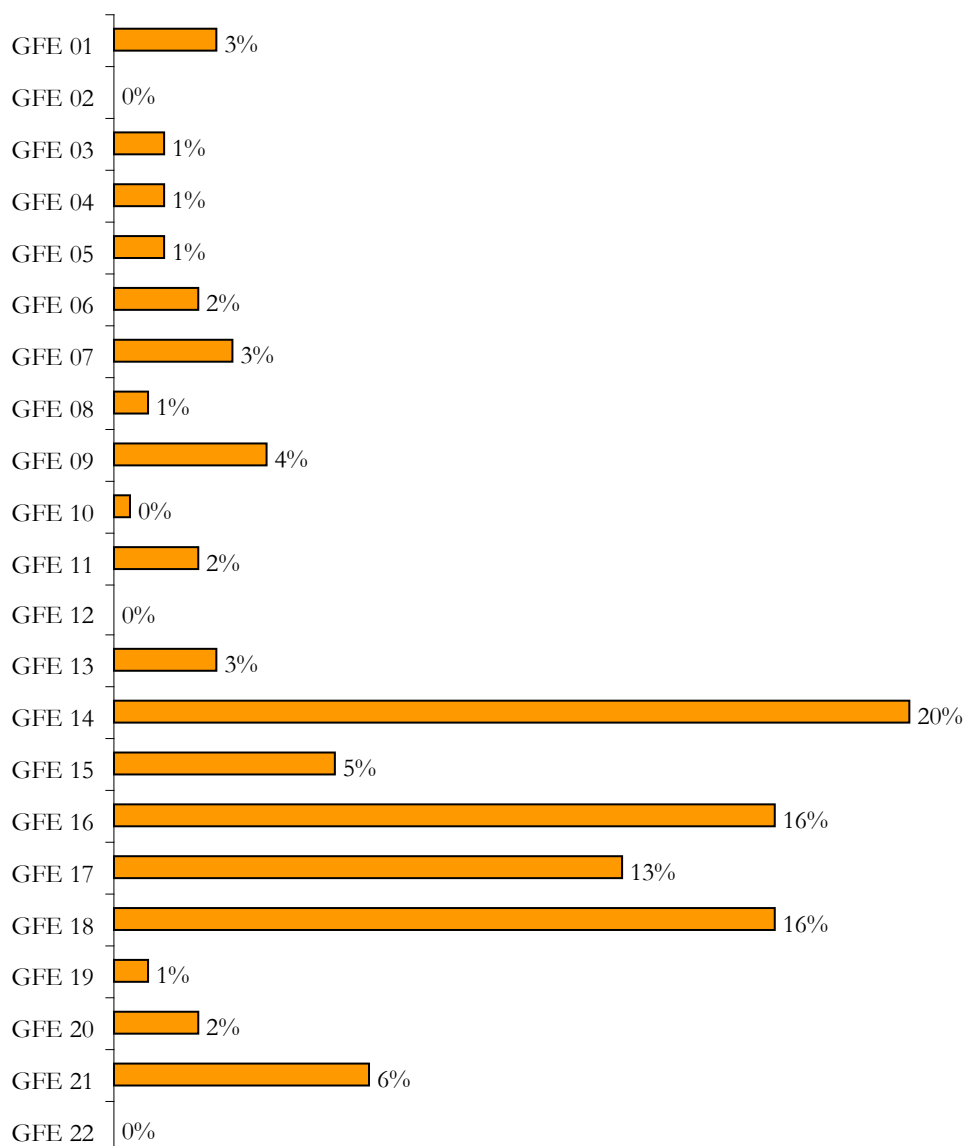
### Type d'emploi le plus souvent exercé



43 % des personnes accueillies sont des employés qualifiés (44 % en 2005).

On remarque également une hausse importante du taux d'ouvriers ou d'employés non qualifiés (14 % en 2005). Les autres catégories socioprofessionnelles représentées de manière significative sont les techniciens, les cadres d'entreprise, les ouvriers qualifiés et les agents de maîtrise, dans des proportions très proches des chiffres de 2005.

## Répartition de l'emploi le plus souvent exercé par Groupe Formation Emploi (GFE)<sup>1</sup>



Comme en 2005, les personnes accueillies exercent ou ont exercé une profession appartenant de manière prépondérante au :

- GFE 14 (Tertiaire de bureau, tertiaire spécialisé),
- GFE 16 (Paramédical, travail social) malgré une baisse de 2 points,
- GFE 17 (Hôtellerie restauration, tourisme, sports, animation socioculturelle, loisirs), qui augmente de 4 points.

D'autres GFE connaissent une augmentation par rapport à 2005 :

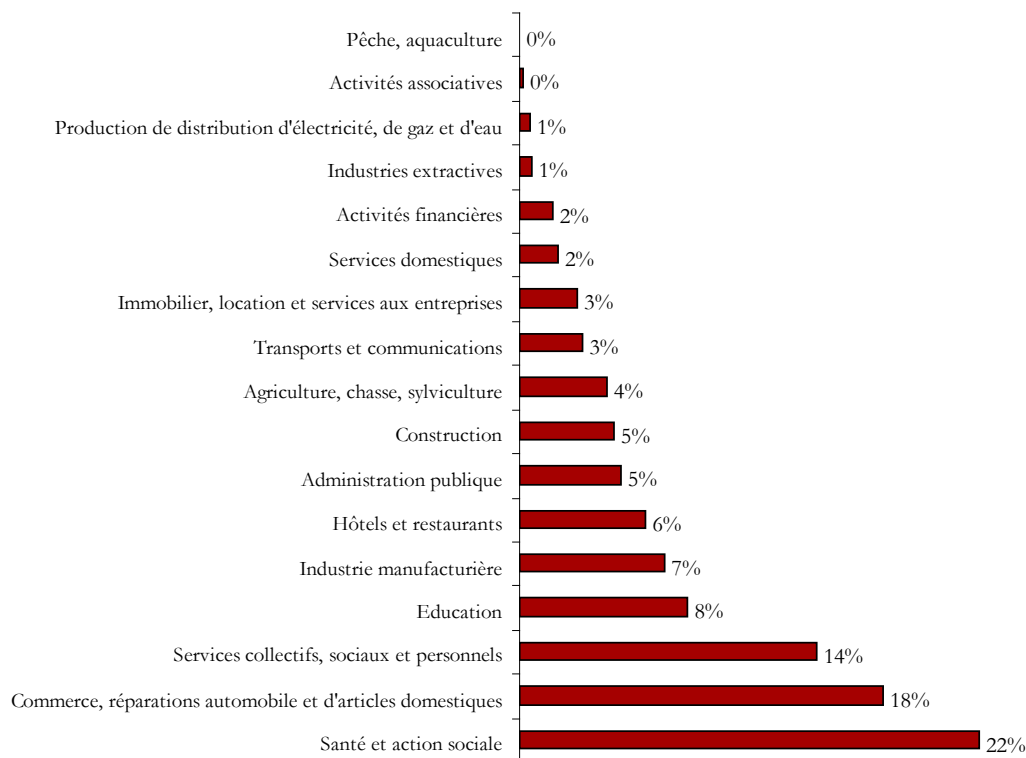
- 2 points pour le GFE 09 (Production alimentaire, cuisine),
- 5 points pour le GFE 18 (Nettoyage, assainissement, environnement sécurité),
- 2 points pour le GFE 21 (Formations générales, généralistes).

Enfin certains GFE sont en baisse :

- GFE 08 (Travail des matériaux, industries de process, laboratoire) : 2 points,
- GFE 15 (Commerce et distribution) : 4 points.

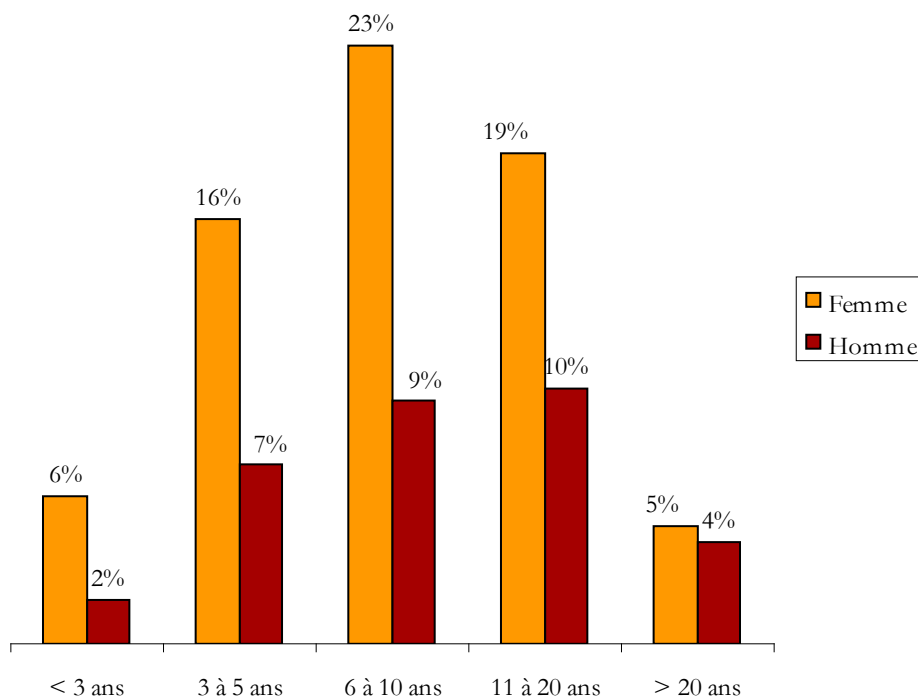
<sup>1</sup> : Les Groupes formation emploi (GFE) sont un regroupement de professions, métiers ou spécialités de formation d'un même champ de savoirs ou savoir-faire. La liste des intitulés des GFE se trouve en annexe.

### Répartition par secteur d'activité dominante en durée



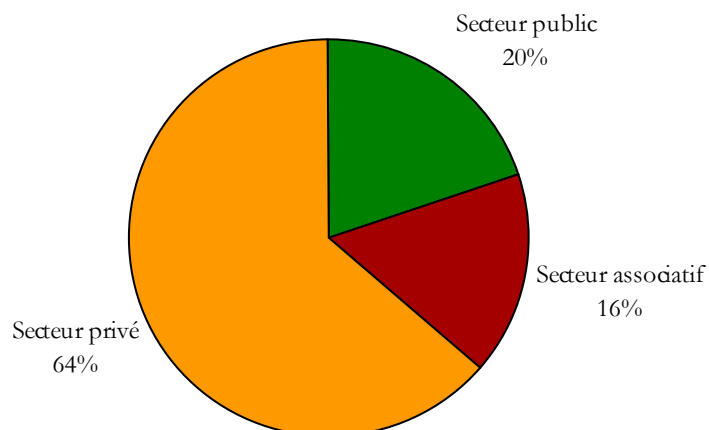
Les personnes candidates à la VAE proviennent toujours essentiellement du secteur tertiaire, plus précisément des services aux personnes et du commerce. Le secteur de la santé et de l'action sociale est en progression constante depuis 2003 ; ce secteur est le plus représenté depuis 2004. Le secteur industriel reste en retrait.

### Durée totale de l'expérience la plus exercée

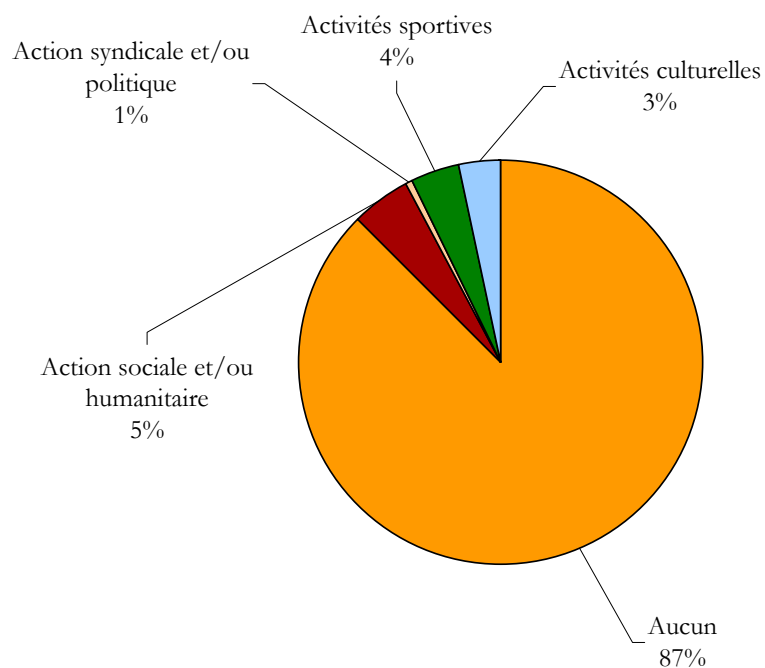


L'expérience professionnelle des personnes reçues est toujours plus grande : plus d'un quart des personnes (31 %) détient au minimum entre 6 et 10 ans d'expérience professionnelle, et un autre quart (29 %) plus de 10 ans d'expérience. 8 % des personnes n'ont pas la durée d'expérience professionnelle exigée pour la démarche.

### Secteur d'appartenance de l'entreprise



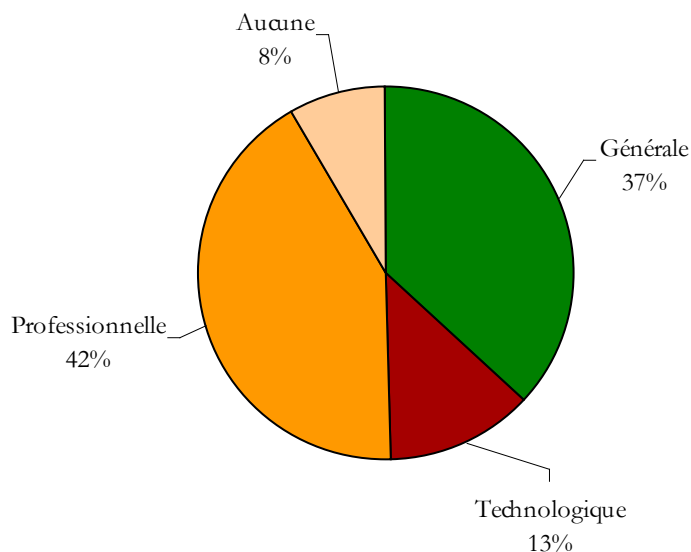
### Secteur extra-professionnel investi



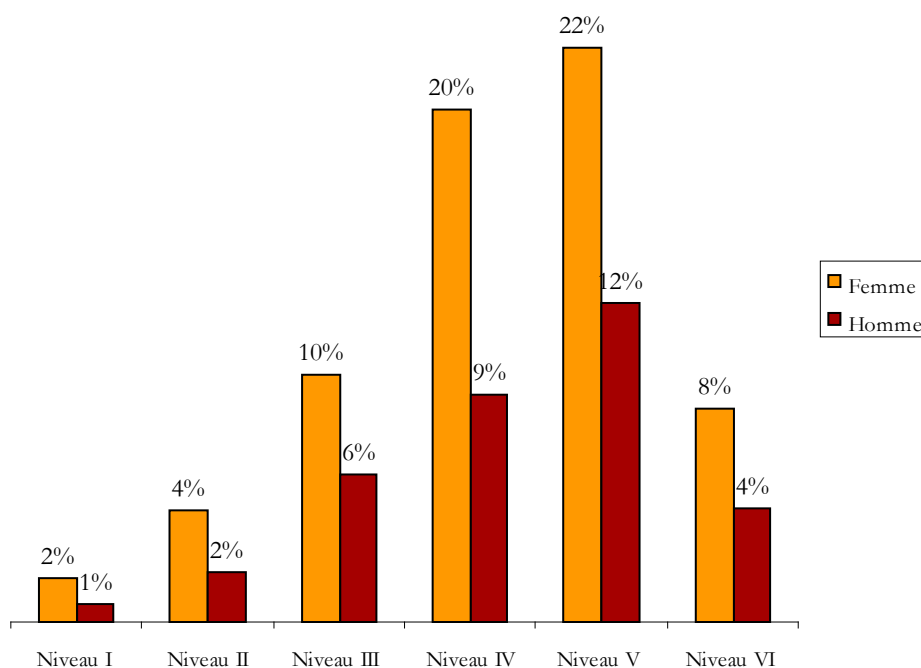
Les personnes provenant du secteur associatif sont plus nombreuses qu'en 2005 (20 % au lieu de 18 %).

La part des candidats n'ayant aucune activité extra-professionnelle a augmenté de 14 points par rapport à 2005.

## Filière de formation suivie



## Niveau de formation et genre



Les niveaux de formation de départ des personnes connaissent de légères variations par rapport à 2005.

75 % des candidats détiennent un niveau d'études inférieur au niveau III (DUT, BTS) :

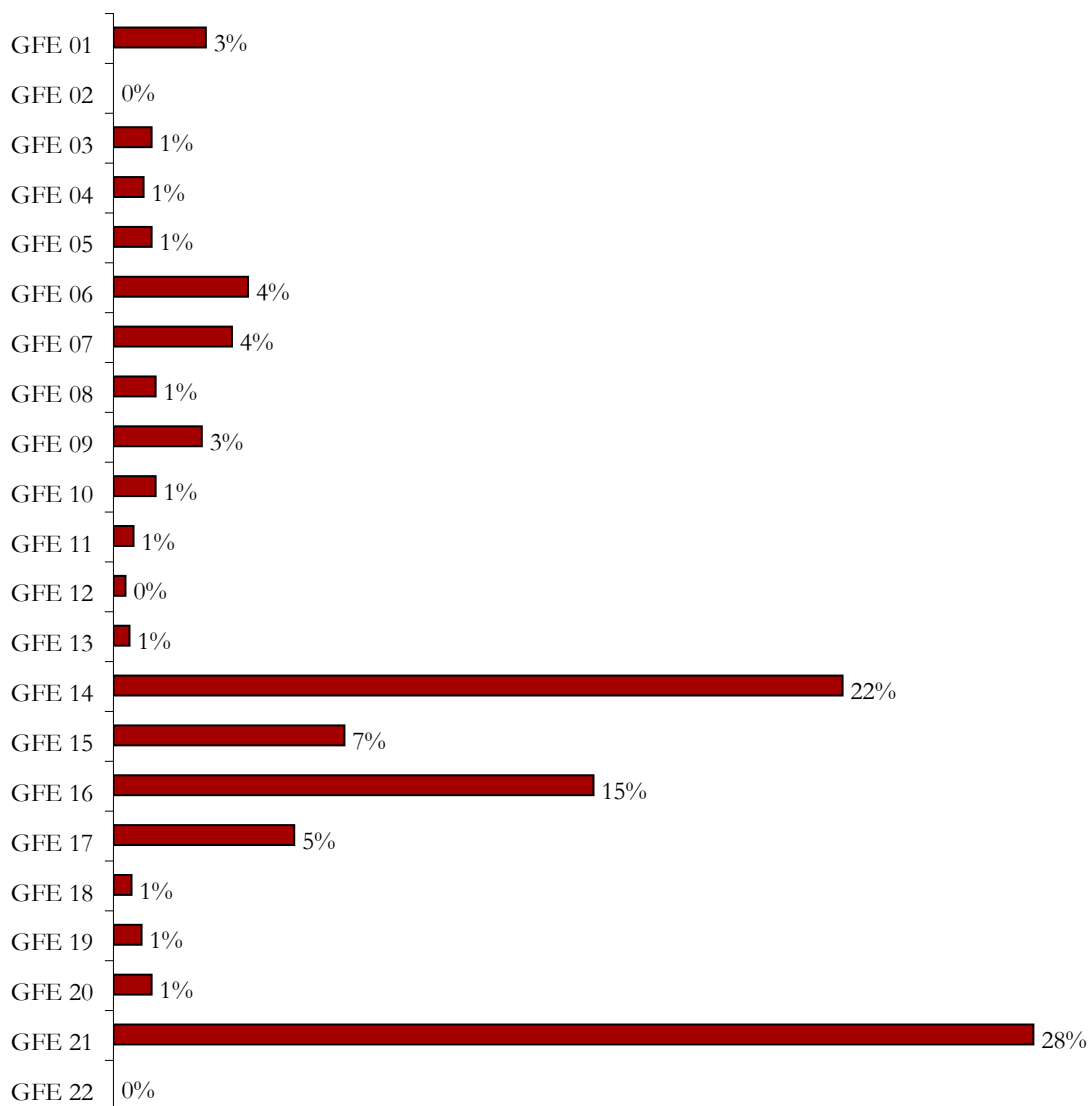
- un tiers des personnes possède un niveau CAP-BEP (niveau V),

- 29 % possèdent le Baccalauréat (niveau IV). 20 % de ces derniers sont des femmes, soit 3 % de plus qu'en 2005.

17 % des personnes se situent à un niveau Bac + 2 (niveau III).

La part des personnes possédant uniquement un diplôme de fin d'études ou Bepc ou encore un certificat d'études primaires (niveau VI) est stable.

### Répartition des spécialités de formation obtenues par GFE



*Rappel : la liste des intitulés de GFE se trouve en annexe.*

La répartition des spécialités de formation obtenues est sensiblement la même qu'en 2005, à 2 exceptions notables :

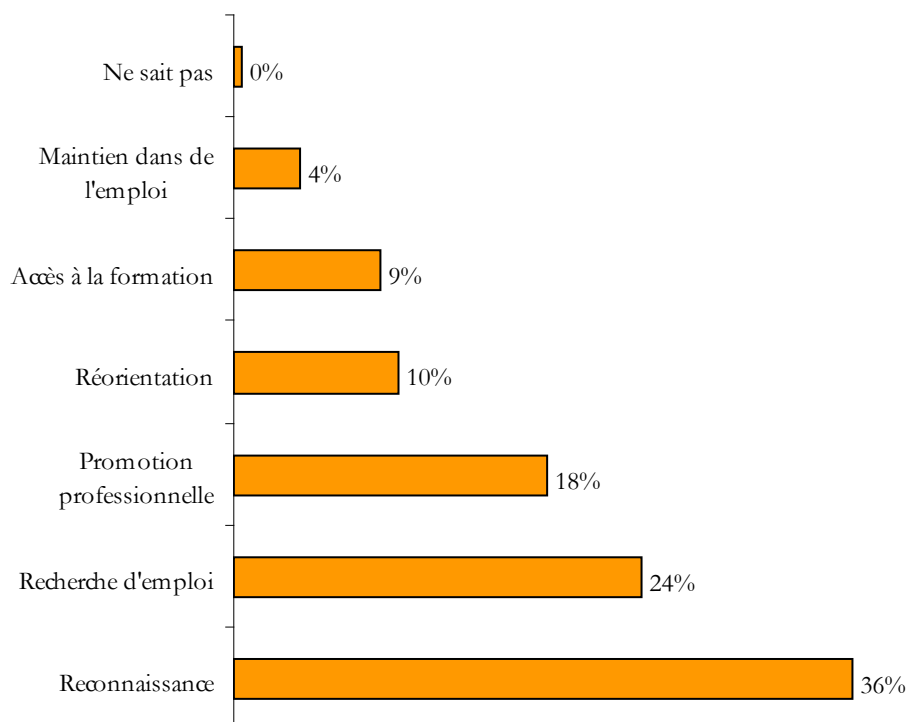
- 28 % des personnes possèdent des certifications dans des spécialités de formations généralistes (GFE 21), soit 6 points de plus.
- 22 % des certifications de type tertiaire de bureau (GFE 14), soit 6 points de moins.

On retrouve une corrélation dans la répartition des formations détenues par les publics et les GFE dans lesquels les candidats exercent ou ont exercé une activité professionnelle (cf. page 11, tableau de la répartition de l'emploi le plus souvent exercé) sauf dans 3 GFE :

- GFE 17 (Hôtellerie restauration, tourisme, sports, animation socioculturelle, loisirs) : emploi 13 %,
- GFE 18 (Nettoyage, assainissement, environnement sécurité) : emploi 16 %,
- GFE 21 (Formations générales, généralistes) : emploi 6 %.

### III Projets des publics accueillis

#### Objectif(s) visé(s)



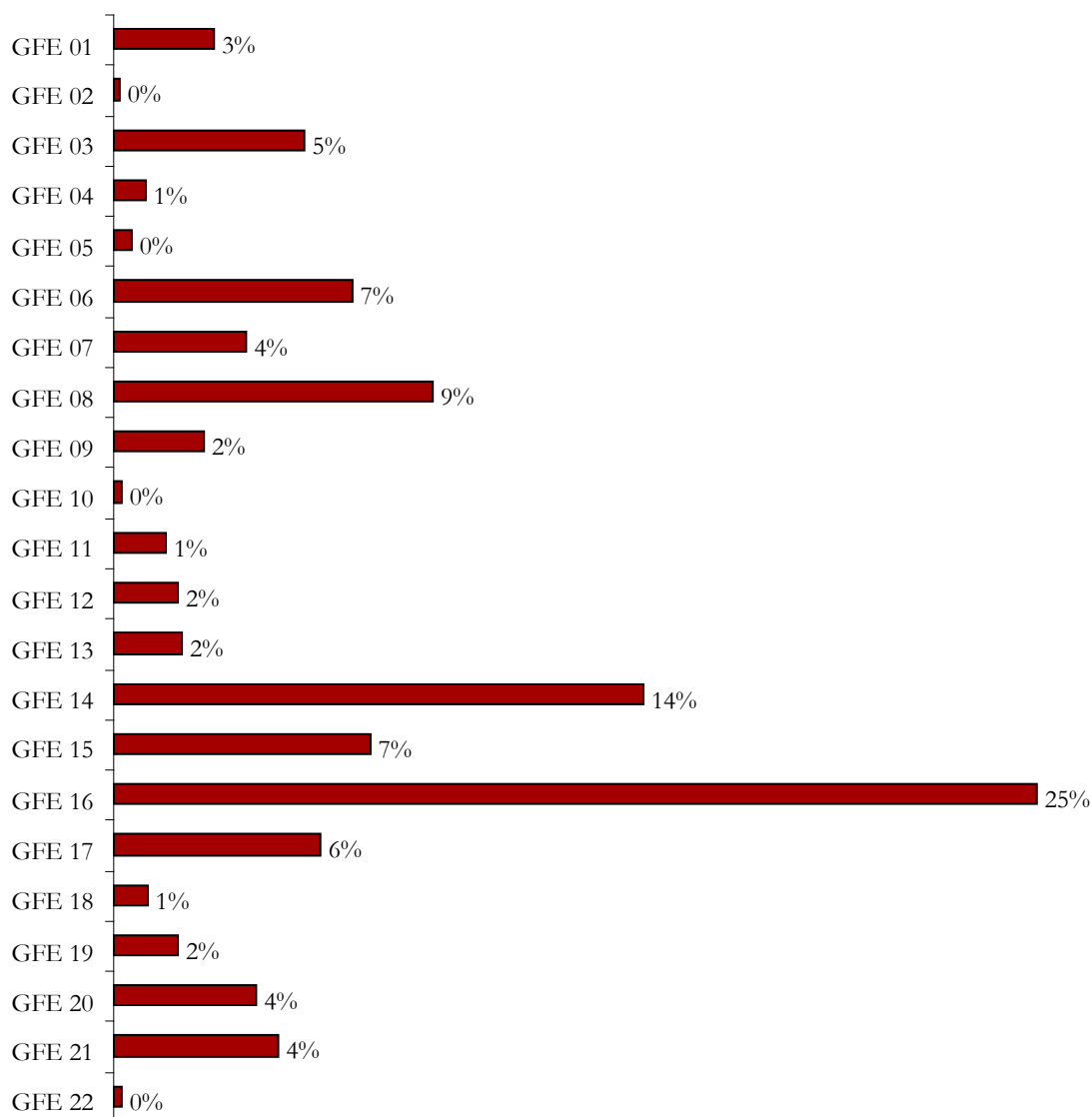
En 2006, les 3 motivations principales en matière de VAE, associées à l'absence de pourcentage de personnes n'ayant pas d'objectif précis, indiquent que les bénéfices de la démarche sont bien perçus par le public : reconnaissance des compétences professionnelles acquises, aide à la recherche et à la promotion dans l'emploi par un meilleur positionnement professionnel.

Les modifications remarquables dans la nature des objectifs sont :

- plus 6 points pour l'accès à la formation,
- plus 12 points pour la promotion professionnelle,
- moins 4 points pour la réorientation.

A la lecture de ces objectifs, nous constatons que la connaissance du dispositif de VAE par le public s'affine et s'inscrit dans une logique de construction ou de sécurisation des parcours professionnels.

## Répartition par GFE des diplômes visés par les bénéficiaires en début de prestation

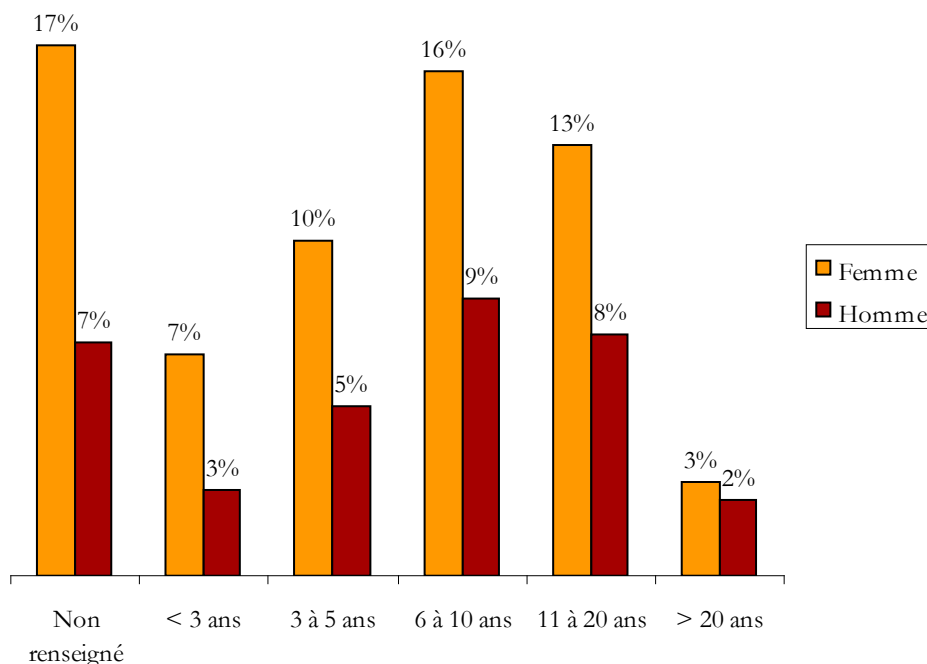


*Rappel : la liste des intitulés de GFE se trouve en annexe.*

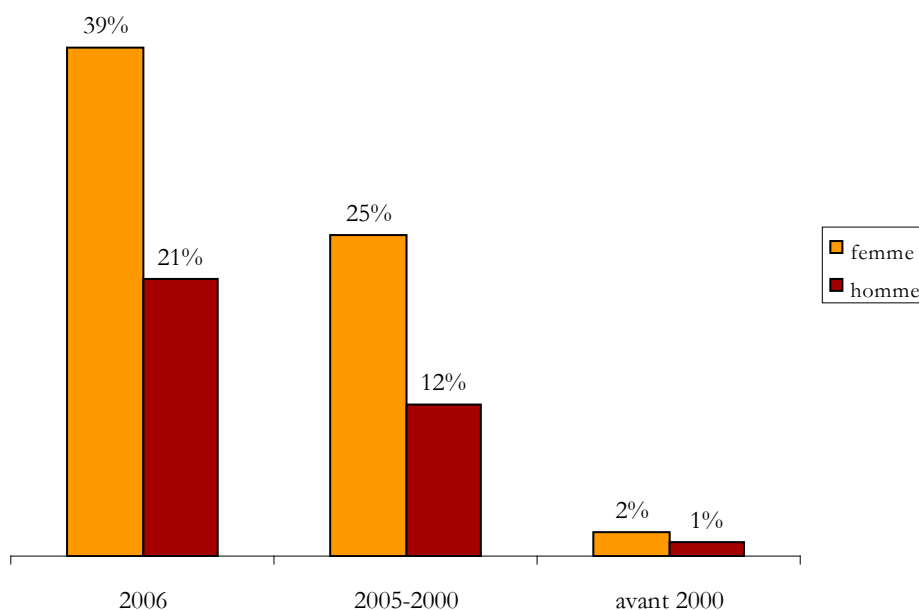
Les diplômes visés en début de prestation conseil, s'ils ne s'éloignent pas trop de la répartition des emplois les plus fréquemment exercés, offrent une photographie plus contrastée. Les certifications en relation directe avec les métiers « en tension » ou à déficit d'image (GFE 04, 05, 09, 17, 18...) ne sont pas ceux sur lesquels les personnes se positionnent le plus. Même le GFE 14 (Tertiaire de bureau) ne recueille que 14 % des intentions de VAE, alors que l'emploi y est de 20 %. En revanche, les titres visant les GFE 12 (Techniques graphiques), 16 (Paramédical, travail social, soins personnels), 19 (Techniques de la communication, média), 20 (Arts appliqués, arts du spectacles) engagent plus de positionnements que d'emplois d'origine.

## IV Hypothèses de VAE à l'issue du conseil

### Nombre d'années d'exercice de la compétence à valider

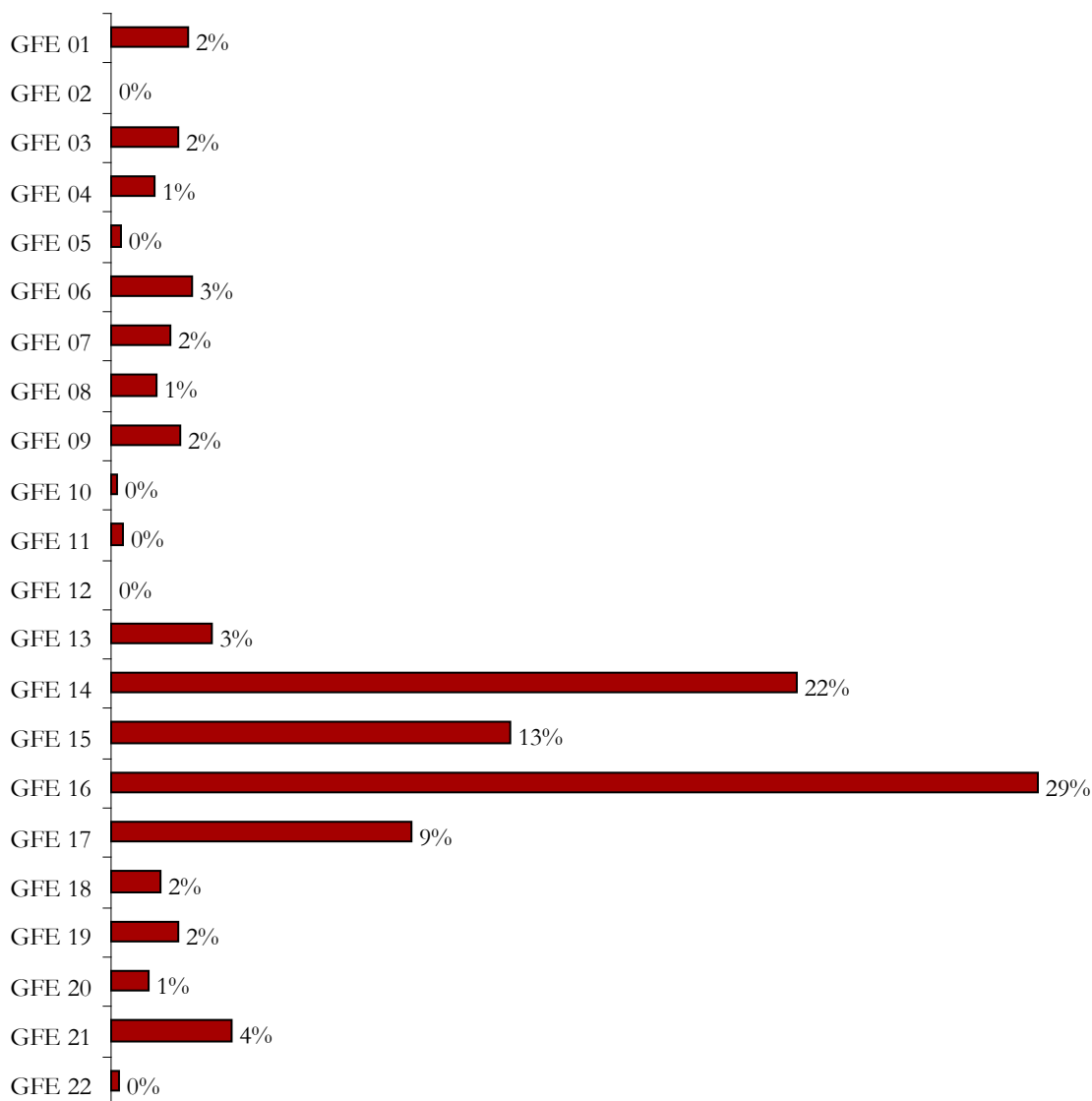


### Dernière année d'exercice de cette compétence



Par rapport aux chiffres des années précédentes, on note un resserrement sur la dernière année d'exercice des expériences précises à valider. Les personnes s'appuient essentiellement sur l'expérience la plus récente, donc les compétences actives et réelles. 10 % des personnes reçues dans les PRC n'ont pas les 3 années requises pour initier une démarche de VAE. Ce chiffre est plus précis que celui de la durée totale de l'expérience professionnelle pour 2 raisons : il concerne l'expérience en lien avec la certification visée, et il est recueilli lors d'entretiens conseil, qui font suite aux premières informations sur le dispositif de VAE. Compte-tenu de l'écart initial de la répartition homme-femme, il n'y a pas de différence notable entre les genres par rapport au nombre d'années de pratique sur la compétence à valider.

## Répartition par GFE des diplômes visés en fin de prestation



*Rappel : la liste des intitulés de GFE se trouve en annexe*

En fin de prestation de conseil en VAE, on note des modifications par rapport aux certifications visées en début de prestations. Les plus marquantes sont :

- une augmentation entre 3 et 8 points des GFE 14, 15, 16, 17
- et une diminution entre 3 et 8 points des GFE 03, 06, 08, 20.

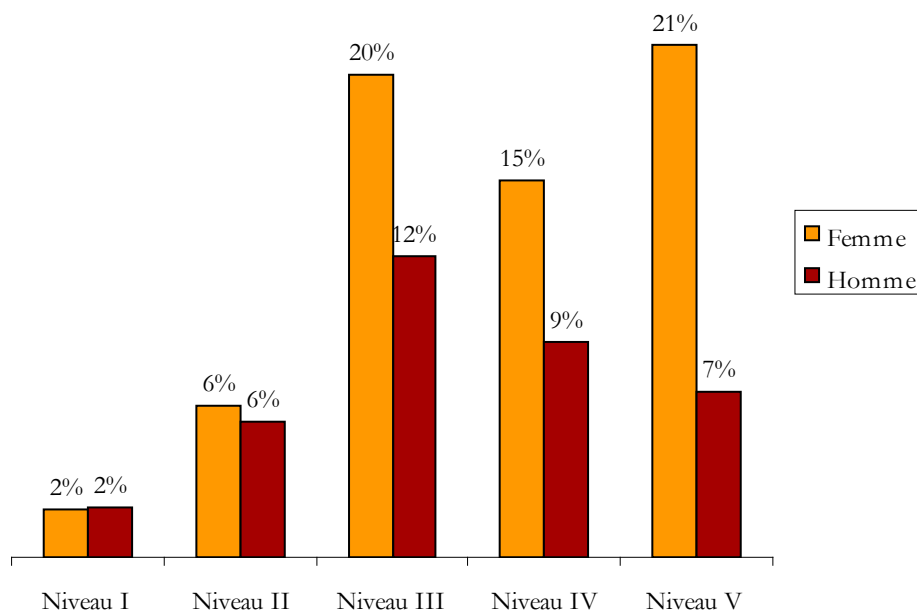
La variation à la baisse la plus importante (- 8 %) concerne le GFE 08 (Travail des matériaux, industries de process, laboratoire). Le GFE 14 (Tertiaire de bureau) augmente le plus : + 8 %.

D'autre part, la comparaison entre cette répartition et celle des emplois principalement exercés fait apparaître une variation de 1 et 2 %, à l'exception des GFE suivants :

- GFE 15 : + 8 %
- GFE 16 : + 13%
- GFE 17 : + 4 %
- GFE 18 : - 14 %

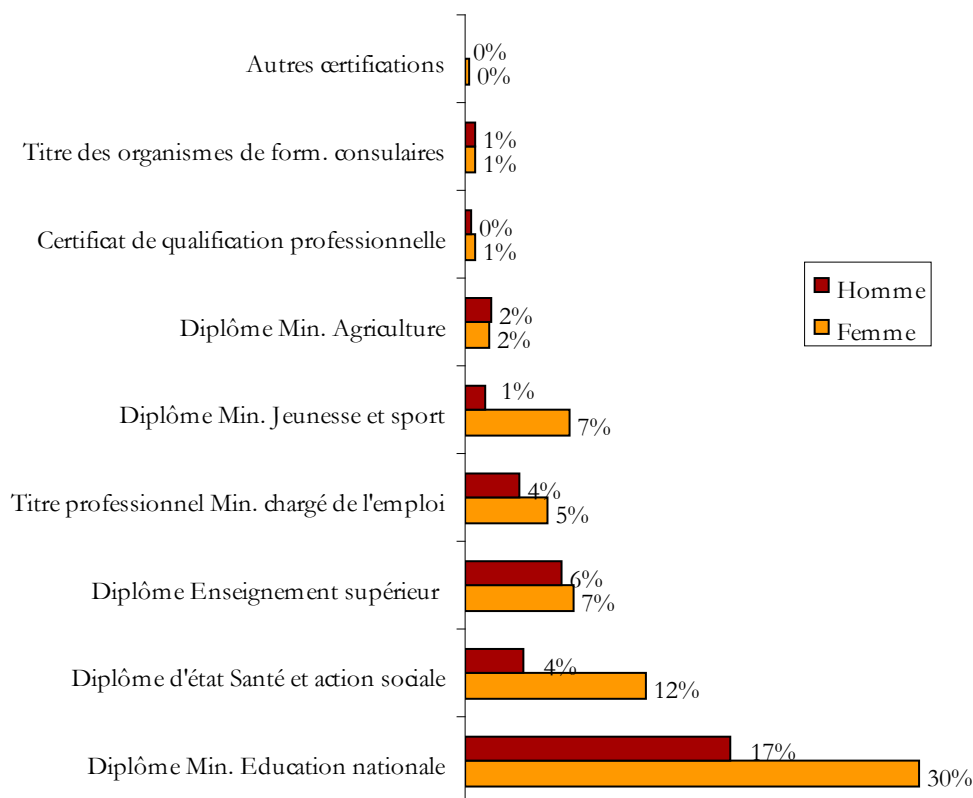
Le conseil sur la démarche VAE permet donc au public accueilli par les PRC de recentrer leur projet de validation. Cette étape de la démarche est par conséquent essentielle pour augmenter les chances de réussite des personnes.

### Niveaux de certification visés



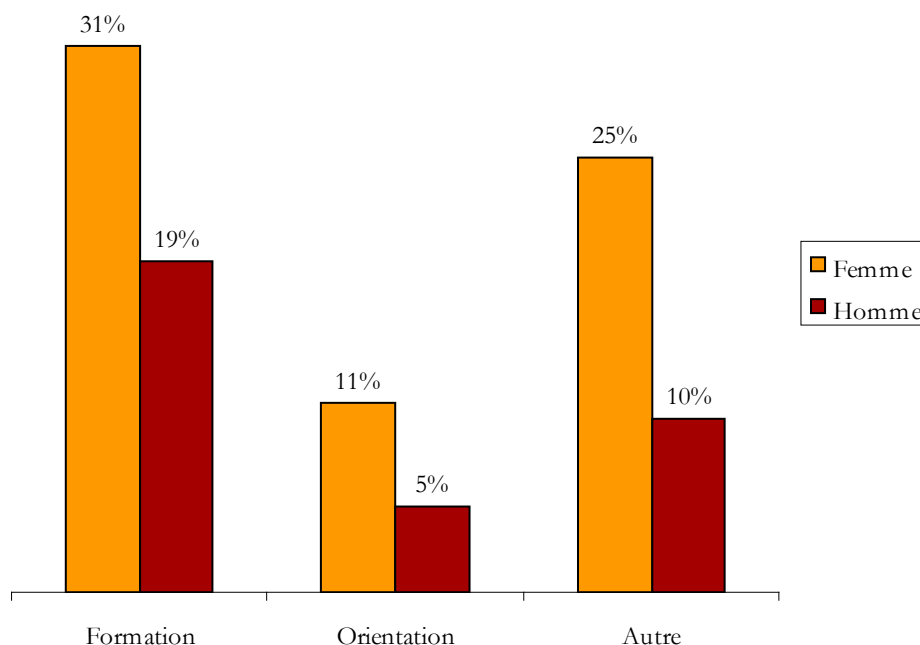
Les niveaux des certifications visées restent proches de ceux de 2004 et 2005. En particulier, un tiers des candidats vise, à la fin du conseil en VAE, une certification de niveau III et un quart une certification de niveau IV.

### Certifications ciblées

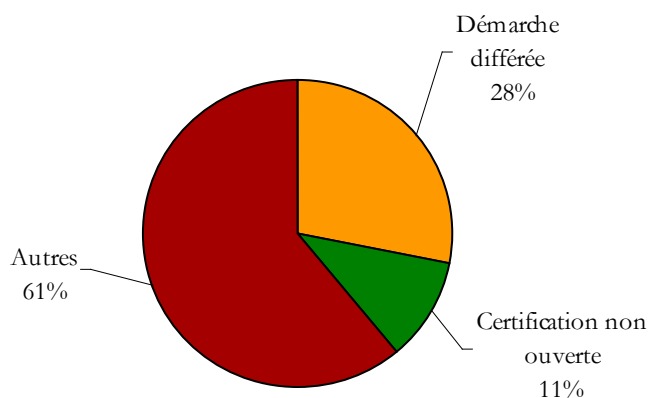


Le pourcentage des certifications visées pour l'Education nationale (enseignement supérieur et secondaire) reste identique à 2005. Par contre, le positionnement sur les titres professionnels du Ministère chargé de l'emploi diminue de 4 points au profit des diplômes d'Etat dans les domaines de la santé et de l'action sociale. Rappelons que depuis 2005, plusieurs certifications ont été ouvertes à la validation dans ces derniers domaines. 72 % du public concerné par la VAE est orienté vers un seul certificateur.

### Autres préconisations

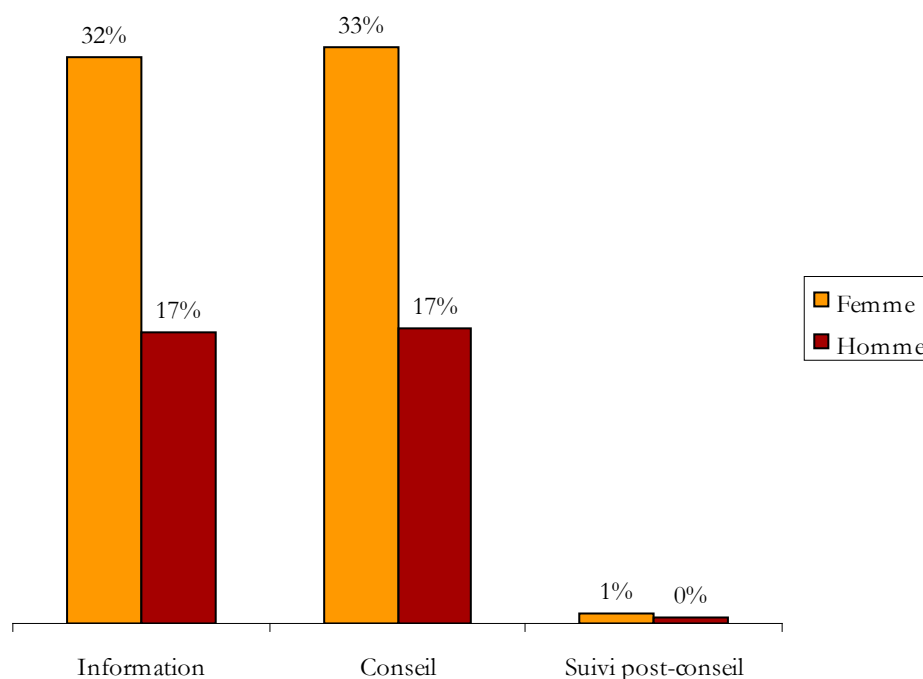


### Prestations non abouties



Rappel : 74 % des personnes reçues dans les PRC sont concernées par la VAE.  
Les préconisations alternatives sont identiques à 2005 et aboutissent pour moitié à des propositions de formation et pour 16 % à des solutions de type bilan de compétences.  
Sur la problématique des prestations non abouties en raison de certifications non ouvertes, le pourcentage ne cesse de diminuer : 11 % contre 17 % en 2005 et 33 % en 2004.

## Services réalisés par les PRC



Le poids des activités « information sur le dispositif » et « conseil » s'équilibre en 2006, avec une hausse sensible de l'information (24 % en plus). Le suivi post-conseil est très peu représenté sur ce bilan, car il s'effectue entre 6 et 12 mois après le conseil, et se retrouve ainsi différé sur 2007. En effet, la région Midi-Pyrénées vient de se doter d'un nouvel outil de suivi pour les candidats accueillis dans les PRC. Les résultats sur les données 2007 devraient nous permettre d'obtenir des indicateurs plus complets sur le suivi post-conseil.

## Le Top 10 des hypothèses de certifications

Certifications	Niveau de formation	Nombre d'hypothèses
Deavs (auxiliaire de vie sociale)	5	232
Diplôme professionnel d'aide-soignant	5	174
CAP Petite enfance	5	173
BTS Assistant de direction	3	121
BTS Management des unités commerciales	3	108
Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé	3	96
BTS Assistant de gestion PME-PMI	3	92
BAC pro Secrétariat	4	82
Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture	5	71
Titre professionnel Assistant de vie	5	67

## V Annexe : liste des intitulé des GFE

GFE	INTITULE
01	Agriculture
03	Bâtiment gros œuvre - Génie civil - Extraction
04	Bâtiment : équipements et finitions
05	Structures métalliques - Travail des métaux - Fonderie
06	Mécanique - Automatismes
07	Electricité - Electrotechnique - Electronique
08	Travail des matériaux - Industries de process - Laboratoire
09	Production alimentaire - Cuisine
10	Textile - Habillement - Cuir
11	Travail du bois
12	Techniques graphiques - Impression
13	Transports - Conduite - Manutention - Magasinage
14	Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé
15	Commerce et distribution
16	Paramédical - Travail social - Soins personnels
17	Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Sports - Animation socioculturelle - Loisirs
18	Nettoyage - Assainissement - Environnement - Sécurité
19	Technique de la communication - Média
20	Arts appliqués - Arts du spectacle
21	Formations générales – Généralistes – Développement personnel

# Profils & Parcours

En téléchargement sur le site

[www.cariforef-mp.asso.fr](http://www.cariforef-mp.asso.fr)

Espace professionnel > Validation des acquis (VAE) >  
Politiques et expériences régionales > Bilans et indicateurs

La collection « **Profils & parcours** » vous propose des indicateurs de suivi des publics d'un dispositif en Midi-Pyrénées.